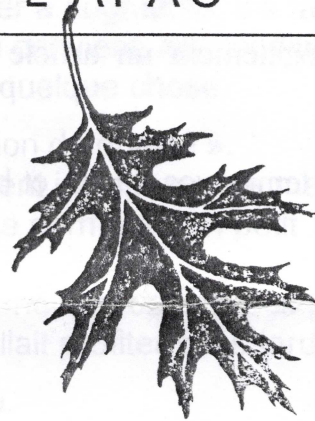


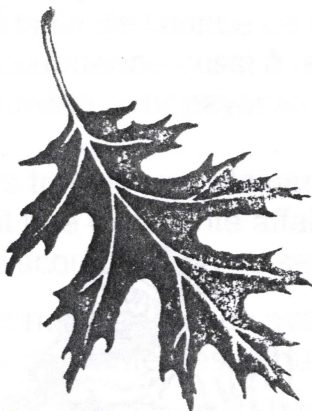
LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -

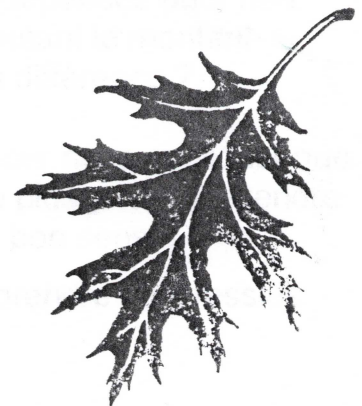


Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°15-
-OCTOBRE 2000-



-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°15 (octobre 2000)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)



EDITO

La Gazette ne dit pas tout.

Les Craventais ont le droit d'être informés dans les moindres détails de l'état de leurs finances communales.

Le Hérisson reprend donc la plume.

Vous trouverez dans ce numéro **une lettre ouverte au Maire** qui a, une fois de plus, « mis la charrue avant les bœufs ».

Vous trouverez également un article sur **les chemins** qui sont un des charmes de notre village.

Alors oubliez un temps vos tracasseries, et bonne ballade !



Lettre ouverte à Monsieur le Maire

Monsieur le Maire,

Seriez vous à ce point gêné que vous ayez *encore* oublié d'annoncer par voie d'affiche le conseil municipal du 17 septembre ?

Nous ne sommes pas des inconditionnels de la procédure, mais le respect des règles d'information est un élément important de la démocratie et ne pas les respecter (espérons que c'est involontaire) montre le peu de cas que vous faites des Craventais.

Certes, on peut vous comprendre. Le feuilleton de la nouvelle classe s'enlise interminablement et cette histoire n'est pas à ébruiter. Mais ne critiquons pas sur ce premier point. Trouver une entreprise de bâtiment disponible aujourd'hui n'est pas chose facile alors que les séquelles de la tempête ne sont pas encore toutes réparées. Espérons seulement que cette affaire sera réglée pour la rentrée prochaine.

Parce que depuis que le nombre d'enfants à scolariser a augmenté, il a fallu ouvrir une deuxième classe à Cravent. Et, tout le monde en convient, les conditions de travail n'y sont pas idéales. Il est nécessaire de faire quelque chose.

On pouvait faire modeste, on a préféré « une prestation de qualité ».

C'était un peu plus cher, le sous sol n'était pas vraiment indispensable mais les finances craventaises étant très à l'aise, on pouvait se permettre un petit dépassement...

D'autant plus que les banquiers se bousculaient pour nous proposer des prêts à des taux très avantageux. Presque une aubaine dont il fallait profiter sans tarder...

Et les choses n'ont pas traîné : sitôt voté, sitôt conclu.

Mais d'école, point !

Et pendant ce temps là, le compteur tourne, les intérêts tombent. Car nous voici à la tête d'un emprunt considérable (1 million de francs) qui nous coûte pas loin de 5 000 F par mois et *qui ne sert à rien* puisque cet emprunt était inutile : rappelons qu'avec 1 million 4 en caisse (cf Gazette n°113 de Mars 2000) la Commune pouvait financer une bonne partie du chantier sans emprunter.

Il n'y a, à ce jour, pas de chantier et nous ne savons même pas quand les travaux vont commencer.

D'ici la fin de l'année ce seront environ 30 000F qui auront été dépensés pour rien.

On commence aussi à rembourser le capital, ce qui réduira d'autant le montant disponible pour payer les fournisseurs. Réemprunterez-vous la différence ?

Vous trouverez certainement de nouvelles et bonnes raisons pour nous expliquer que c'est une excellente affaire, mais les Craventais n'ont peut être plus envie d'entendre un discours que vous serez bientôt le seul à estimer « plein de bon sens ».

Pour notre part nous avons plutôt l'impression qu'on nous fait prendre des vessies pour des lanternes et que l'on dilapide l'argent du contribuable.

Le bureau de l'APAC.

Promenons nous à Cravent ...

Regardez sur le plan ci-joint la ballade imaginée par un enfant du pays, M. Badoual. Vous pouvez faire le tour de Cravent à pied. C'est une promenade de 10,450 km exactement avec seulement un peu moins de 2 km de route goudronnée. Hélas, certains de nos chemins sont en ce moment dans un assez piètre état, mais ceux que nous vous proposons aujourd'hui sont aisément praticables.

Les abonnés de « Rétro information » vont retrouver sur ce parcours certains lieux de mémoire de notre village (1).

Le Hérisson n°8 vous a déjà parlé de la Pierre, ancien lieu sacré de Cravent où nos ancêtres célébraient les solstices d'hiver et d'été autour d'un menhir ou d'un dolmen. Presque à côté, en allant vers le Val-Comtat, on trouve la Mare Blanche.

Pourquoi « blanche » ? Mystère, mais l'endroit faisait sans aucun doute partie des nombreuses mares du pays (25 en 1833) qu'on a peut être comblées un peu trop vite.

Au Val Comtat était un ancien prieuré. En sortant du Val Comtat, au débouché du chemin de la tuileries sur la route de Breuilpont, ayez une pensée pour la belle vieille tour du xv^e siècle, reste d'une motte féodale. Elle a subsisté jusqu'à la fin des années 50 où malheureusement elle s'est écroulée. Elle mesurait 15 mètres de haut, avait des murs de 3 mètres d'épaisseur et était entourée de nombreux puits de 30 mètres de profondeur.

Passons à l'autre bout de Cravent. Notre parcours passe par ce lieu charmant qu'est la Bourdonnerie. Plutôt que de regarder les nouveaux lampadaires, regardez vos pieds et pensez que vous marchez sur un tronçon de l'ancienne

voie romaine, vieille de 2000 ans ! C'est de son nom de « Voie Gracchus » que nous vient notre « gros cul » ! Eh oui ! les Romains sont venus jusque chez nous et nos ancêtres Celtes et Gaulois (Aulerques-Eburoviques) les combattirent vigoureusement. De vrais petits Asterix dont, qui sait, les ombres se promènent peut être encore à la Bourdonnerie...

A vous maintenant de vous poser des questions sur les vieux noms du pays : le chemin passe par « La Chapelle ». Alors, quelle Chapelle ? Ouvrez l'œil, vous ferez peut-être des découvertes et surtout, vous profiterez en ces jours d'automne où la lumière est si belle, des paysages Craventais, sans doute les plus harmonieux et en tout cas les plus typiques du plateau Mantois.



(1) Beaucoup des informations contenues dans cet article viennent de « Rétro Info » la revue de l'association « Vestiges à tous vents ». Si vous êtes intéressés par l'histoire de Cravent, abonnez vous. Vous soutiendrez mieux qu'en utilisant des photocopies, une association qui se propose de découvrir encore beaucoup de choses à Cravent. M. Letellier 01 34 76 10 76